

Subventions

Volume 3, numéro 1, 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/35041ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1982). Subventions. *Ciné-Bulles*, 3(1), 4-4.

Livre

Yvan Lamonde et Pierre-François Hébert, *LE CINÉMA AU QUÉBEC: ESSAI DE STATISTIQUE HISTORIQUE (1896 à nos jours)*, 478 p., collection "Instruments de travail", Montréal: I.G.R.C., B.N.C., 1981.

Noces de sang Performance multi-arts

Lors du dernier congrès de l'Association des cinémas parallèles du Québec, nous avons eu l'occasion de vivre une expérience multi-arts avec la projection du film "Noces de sang" précédée par une performance de la troupe de danse flamenco Kino-Kisos.

Danse, musique, chants accompagnés du commentateur du danseur et critique de cinéma Patrick Schupp, créèrent une ambiance harmonieuse entre la performance et le film. Par cette nouvelle approche de l'animation, nous plongeons dans un monde moins inconnu et plus appréciable du film de Carlos Saura.

Le groupe nous a fait saisir par la démonstration, des mouvements, du chant et de la musique, l'âme et l'esprit flamenco. Le film de Saura en était prodigieux, la danse de Gades, divine...

La caméra, partie intégrante de la chorégraphie, nous la rendit coulante et poignante.

À la fin de la projection, l'animatrice France Castran orienta son animation en deux temps

- Comment avez-vous réagi au film?
- Parallèle mais.... Comment? Est-ce possible de vivre une expérience similaire chez vous?

L'assistance a réagi positivement à cette question. Patrick Schupp était présent pour répondre aux interrogations concernant le film. Une expérience comme celle-là semblait possible, mais les problèmes du transport (régions éloignées) et des coûts revinrent à la surface.

Au mois de juin, Patrick Schupp propose, à ceux qui veulent programmer le film de Saura, de présenter la performance.

Pour les arrangements, prière d'entrer directement en contact directement avec Kino-Kisos au (514) 522-9438.

DISTRIBUTEUR: Prima.

F.B.

Stages au Centre Saint-Pierre

Série "Découverte des médias" — à Montréal, 10 semaines consécutives, le lundi soir à partir du 13 septembre 1982 — de 19h à 22h.

Série "Intervention dans les médias" — 10 semaines consécutives, le lundi soir à partir du 17 janvier 1982 — de 19h à 22h, \$15.00 pour la rencontre. S'adresser au Centre St-Pierre, 1212 rue Panet, Montréal, H2L 2Y7, tél.: (514) 524-3561.

Rapport Fournier

Le rapport de la commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel est disponible, depuis le 2 septembre, dans les librairies de l'Éditeur officiel du Québec. Il sera présenté et analysé dans un des prochains numéros.

Subventions

Conseil des Arts du Canada

Exploration: un projet "original et bien conçu" dans le domaine des arts et de la culture. Dates limites: 15 janvier, 1er mai, 15 septembre. S'adresser au Conseil des Arts du Canada, 255, rue Albert, C.P. 1047, OTTAWA, Ontario, K1P 5V8. Téléphone interurbain sans frais: 1-800-267-8282.

Ministère des Affaires culturelles du Québec

Le programme "Aide à l'emploi: projets culturels", comporte une subvention couvrant une partie des salaires des employés durant vingt semaines, pour des projets culturels. Tout organisme, entreprise ou corporation, incluant les corporations municipales, est considéré comme employeur admissible. S'adresser au Ministère de sa région.

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Programme national de soutien aux activités de loisir municipal

Nouveau programme du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec (MLCPQ).

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

- Politique d'un programme unique (Plan triennal)
- Assiste financièrement les municipalités pour réaliser les activités de loisir.

Municipalité

- Maître d'oeuvre avec la subvention du MLCPQ
- Assiste financièrement les organismes locaux, publics et privés
- N'est pas le principal organisme mais coordonne les interventions des autres organismes.

Organismes

Doivent s'adresser à la municipalité pour obtenir une subvention.

Le but du programme est celui de favoriser une nouvelle dynamique permettant une intervention significative et plus équilibrée dans les quatre secteurs du programme loisir - le sport

- le socio-culturel
- le plein air
- le loisir touristique